

— philippe corcuff —

**Engagements publics d'un sociologue.  
Quelques enseignements épistémologiques à  
partir d'expériences plurielles**

Comment intervenir sur une question aussi controversée que ne l'est aujourd'hui «l'engagement du sociologue»? Une des façons les plus utiles et les moins courantes de le faire est peut-être de tenter de clarifier les liens qu'entretiennent nos orientations épistémologiques et éthiques avec nos expériences concrètes, au cours desquelles nos pratiques de recherche ont pu être traversées par des interrogations afférentes à l'engagement et/ou, à l'inverse, nos engagements sociaux ont pu faire appel à des outils sociologiques. Une telle réinsertion de prises de position théoriques dans l'expérience ne peut alors que favoriser une certaine humilité, si peu active dans les milieux académiques trop fréquemment gonflés de leur propre importance, en assumant publiquement une tension entre les ambitions généralisatrices de nos constructions épistémologiques et les fragilités des itinéraires singuliers qui ont contribué à nourrir leurs élaborations successives. Je vais ainsi essayer de proposer quelques éléments biographiques, non exhaustifs mais significatifs de différentes facettes de la question, pour ensuite en tirer quelques enseignements épistémologiques. On doit toutefois avoir à l'esprit que présenter sur chaque expérience un éclairage synthétique, élaboré *a posteriori*, ne nous donnera que des indications partielles sur chacune d'elles ; d'autant plus que la maîtrise que l'on peut avoir de son propre rapport subjectif à l'expérience est nécessairement relatif et lacunaire. Par contre, la comparaison de modes d'engagement différents apportera un *plus* par rapport à ce qu'aurait pu donner l'auto-analyse plus systématique de l'un d'entre eux. On escompte ici des gains cognitifs propres à une logique extensive et comparative, différents (mais non exclusifs) d'une logique intensive et monographique.

Une telle analyse, en mettant en tableau l'engagement d'un sociologue sur différents terrains, participera à une *réflexivité sociologique* plus large<sup>1</sup>, entendue dans ce cas comme un triple retour réflexif sur ses engagements extra-scientifiques, sur ses pratiques sociologiques et sur leurs imbrications,

permettant tout à la fois d'assumer réflexivement la part subjective nécessairement à l'œuvre dans l'activité scientifique et de prendre sur elle une distance objectivante utile pour en saisir certains effets sur les énoncés sociologiques produits (effets négatifs de méconnaissance - souvent privilégiés épistémologiquement sous les catégories d'«obstacles épistémologiques», d'«artefacts» ou de «biais» - mais aussi effets positifs de connaissance - en général inaperçus ou simplement sous-estimés). La *distançiation* apparaîtra alors comme un outil (justement dans l'exercice de la réflexivité), mais également comme un objet de l'analyse épistémologique (qui tentera d'en évaluer les apports - en général valorisés - et les limites - moins visibles).

**Un groupe de travail indépendant autour du  
Parti socialiste (mai-novembre 1990)**

Alors militant du Parti socialiste et doctorant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (pour une thèse sous la direction de l'ethnologue Gérard Althabe, mais en faisant partie du Groupe de Sociologie Politique et Morale dirigé par Luc Boltanski), j'ai été sollicité par Michel Charzat, alors secrétaire national au Projet du PS, pour participer à l'organisation de la consultation des milieux intellectuels qui devait précéder la rédaction du nouveau Projet des socialistes français. J'ai ainsi animé un groupe de travail indépendant, intitulé «Politique et Société», qui s'est réuni entre mai et novembre 1990. Ce groupe composé principalement d'universitaires et de chercheurs, pour la plupart non membres du PS<sup>2</sup>, s'efforçait de participer à la réélaboration des repères de la gauche, tant du côté des outils d'analyse sociale que des points d'appui éthiques et des perspectives politiques; ce qui impliquait un

<sup>1</sup> Sur la *réflexivité sociologique*, voir notamment Philippe Corcuff (1995), Gérard Mauger (1999) et Pierre Bourdieu (2001).

<sup>2</sup> Les membres de ce groupe étaient : Gérard Althabe, Jean-Loup Amselle, Paul Bacot, Luc Boltanski, Michel Callon, Vinnoli Delamour, Alain Desrosières, Nicolas Dodier, Jean-Marc Ferry, Bernard Lacroix, Paul Ladrière, Claudette Lafaye, Didier Leschi, Danièle Linhart, Didier Motchane et Willy Pelletier. Stéphane Beaud, Robert Boyer, Yves Bucas-Français, Elisabeth Claverie, Bruno Latour, Isabelle Orgogoso, Michel Pialoux, Laurent Thévenot et Elisabeth Zucker ont participé aux travaux. Pierre Bourdieu a adressé une contribution écrite.

# dossier

travail critique sur les expériences gouvernementales ouvertes après mai 1981. Un rapport synthétisant ces travaux a été remis en mars 1991 (Corcuff, 1991-a) au PS, qui a adopté définitivement son Projet en décembre 1991 (Parti socialiste, 1992).

Quand ce travail a commencé, je me suis aperçu plus nettement de l'écart entre ce qui se passait dans les sciences sociales, avec une certaine dynamique dans les connaissances empiriques produites comme dans les formalisations théoriques, et l'image de sciences sociales «en crise» que véhiculaient les politiques rencontrés. Si à l'époque quelqu'un comme Michel Charzat avait une telle représentation de «la crise des sciences sociales», c'est que pour lui la gauche était fortement liée dans son outillage intellectuel au «marxisme», et que «la crise» de celui-ci lui apparaissait comme une crise globale des sciences sociales. Autre élément caractéristique quant aux rapports de la politique institutionnelle et des sciences sociales : le seul secteur où Michel Charzat avait continué à suivre des choses qui se faisaient dans le domaine de la recherche depuis les années 1970 était l'économie (essentiellement «l'école de la régulation» - elle aussi associée au «marxisme» - pourtant à l'époque déjà en perte de vitesse dans le champ de l'économie savante, avec notamment l'émergence de «l'économie des conventions»). La sociologie était quant à elle peu visible dans les milieux politiques.

Cette expérience m'a donné accès à un autre aspect de l'évolution de l'univers mental et pratique de la politique professionnelle, dont je m'étais peu rendu compte en tant que militant assez à distance des cercles dirigeants nationaux : le poids des catégories et des techniques de «communication». Parallèlement au travail de notre groupe, le PS avait lancé une campagne d'auditions de personnalités diverses et s'était adjoint, dans ce cadre, un conseiller en communication. Une anecdote est susceptible de faire entrer de plain-pied dans ce type de processus. Il s'agit d'une réunion de coordination de l'équipe animatrice de cette phase préparatoire du Projet. Le conseiller en communication cherchait à améliorer «le profil» et «la représentativité» des personnalités auditionnées, du type : «il faudrait une

*jeune femme philosophe, la trentaine et connue», «il faudrait un jeune sociologue spécialiste des jeunes», etc. Ce n'était donc pas des critères de compétence propres aux univers intellectuels qui étaient prédominants, mais une logique d'«image» largement extérieure à ceux-ci. À un moment, je dis : «En philosophie, on ne peut pas faire aujourd'hui l'impasse sur les oeuvres de Deleuze et de Derrida, quel que soit le jugement que l'on porte sur leur contenu». Michel Charzat réplique : «Mais personne ne comprend rien à ce qu'ils écrivent». J'ajoute, de manière tactique : «Peut-être, mais quand ils sortent un livre «Le Monde des livres» et «Libération des livres» leur accordent au moins une page». Le conseiller en communication clôt alors l'échange : «C'est vrai, ils sont incontournables : il faut les auditionner». Ce type de relations est ainsi porteur de lourds malentendus entre l'action politique (se manifestant essentiellement dans une logique instrumentale, peu soucieuse des enjeux de connaissance) et le travail intellectuel (alors passé au crible du marketing).*

L'activité de ce groupe a été l'occasion de saisir l'utilité de ressources puisées dans les sciences sociales pour une réflexion politique plus orientée vers l'action. Prenons quelques exemples. Les schémas constructivistes en sociologie ont permis d'entamer une dé-naturalisation des maximes du libéralisme économique et de la thématique de «la seule politique possible», ou encore d'esquisser une reproblématisation de la question des classes sociales (appréhendées comme construits socio-historiques et non plus données objectives). Les acquis de l'analyse des politiques publiques, contre les visions mécanistes traçant une ligne droite entre les intentions, les décisions, leur application et leurs effets, ouvraient la voie à des «politiques de la complexité». Les analyses de Norbert Elias rendaient possible un déplacement des visions les plus courantes quant aux rapports entre l'individuel et le collectif. La théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, au croisement des sciences sociales et d'une philosophie plus normative, dégagait de nouvelles perspectives sur la question démocratique, si on prenait la précaution de la soumettre à un filtre critique.

Toutefois, au bout du compte, cette expérience a

débouché sur une déception de la part de nombre de membres du groupe. Le projet définitif, sous le titre «Un nouvel horizon», va intégrer des bouts épars de notre réflexion, mais au service d'une logique politique étrangère à une large majorité des participants. Ainsi, les aspects critiques sur les politiques menées par les gouvernements à direction socialiste depuis 1981, et notamment depuis «le tournant» social-libéral de 1983, avaient presque disparu. «*Le choix de mars 1983 s'est révélé être le bon*» (Parti socialiste, 1992 : 92) ou encore «*La réussite de la politique de stabilisation conjoncturelle menée, ces dernières années, constitue un acquis important. Ces principaux objectifs ont été atteints : désinflation, maintien du franc, réduction du déficit budgétaire, crédibilité accrue des responsables de la politique conjoncturelle*» (ibid. : 84), pouvait-on lire. Était même affirmé que «*Le capitalisme borne notre horizon historique*» (ibid. : 32). C'est un sentiment de déception face à ce qui était interprété comme une instrumentalisation du travail intellectuel par une organisation politique - la logique de l'auto-justification et de l'auto-promotion ne laissant guère de place à l'auto-analyse critique - qui a alors prédominé dans nos rangs.

Si l'on rassemble différents éléments associés à cette expérience, on a déjà affaire à une vision contrastée des rapports entre sociologie et engagement : 1°) l'utilité sociale de nos productions scientifiques pour la vie et l'avenir de la cité suppose un travail spécifique de rapprochement et de *traduction* (pour emprunter une notion à la sociologie des sciences de Michel Callon et Bruno Latour<sup>3</sup>), du fait notamment des écarts entre les différents univers sociaux, mais n'apparaît pas constituer un objectif inaccessible ; 2°) dans l'engagement, au cours de la confrontation/collaboration avec d'autres types d'acteurs, le sociologue apprend aussi des choses intéressantes susceptibles d'alimenter son travail proprement sociologique (l'utilité peut jouer dans les deux sens, en ouvrant également au regard du sociologue des aspects de la réalité qu'il connaît mal ou en lui suggérant des pistes nouvelles) ; et 3°) les contraintes institutionnelles pesant sur l'espace de la politique professionnelle, ainsi que la prégnance des logiques de «la communication» médiatique,

appellent une vigilance particulière de la part des chercheurs, vis-à-vis tant du processus de problématisation que des usages qui sont faits de leurs productions ; d'où l'importance des dispositifs garantissant l'autonomie des activités scientifiques comme l'a rappelé à plusieurs reprises Pierre Bourdieu (notamment 1996 et 2001).

La démarche réflexive ouvre ici sur trois aspects principaux : tout d'abord, une mise en garde classique vis-à-vis de l'instrumentalisation de l'analyse sociologique par d'autres espaces sociaux ; ensuite, la mise au jour des fortes lacunes des dispositifs de passage existants entre les univers intellectuels et les autres secteurs de la vie de la cité ; et, enfin, le constat que les rapprochements entre acteurs et chercheurs génèrent de nouveaux matériaux empiriques justement accessibles par l'exercice d'une réflexivité sociologique. La production de ce dernier type de matériaux nés de la rencontre entre praticiens et chercheurs peut d'ailleurs être systématisée dans un cadre proprement scientifique : c'est notamment ce qu'ont promu Alain Touraine et le Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique (CADIS) avec le dispositif méthodologique dit de «l'intervention sociologique», qui visait au départ à analyser un «mouvement social» en faisant animer par des sociologues plusieurs groupes d'acteurs participant à une action collective (voir Touraine, 1978). Malgré ses dimensions méthodologiquement heuristiques, cette démarche a rencontré dans ses premières applications une série de limites, liées d'ailleurs davantage aux présupposés théoriques qui la nourrissaient qu'aux aspects proprement méthodologiques. Je pense notamment à deux points d'appui théoriques de la démarche initiale d'Alain Touraine : 1°) la philosophie évolutionniste de l'histoire aux accents prophétiques qui l'encadrait est apparue comme un carcan trop rigide (puisque'il s'agissait de «*faire apparaître sur les terrains les plus divers le nouveau mouvement social qui jouera demain le rôle central que le mouvement ouvrier a occupé dans la société industrielle*», Touraine, 1978 : 21) ; et 2°) les hypothèses collectives y écrasaient les dimensions

<sup>3</sup> Voir notamment Michel Callon (1986) et Bruno Latour (1989).

individuelles (Alain Touraine écrivait : «*le sens général d'une action se dégraderait dans l'histoire d'un réseau de relations interpersonnelles*», *ibid.* : 252). Les chercheurs du CADIS ayant élargi l'usage de la méthode au-delà de la question des «mouvements sociaux», ces rigidités se sont atténuées. Au sein du Groupe de Sociologie Politique et Morale, sous la direction scientifique de Luc Boltanski, a été également expérimenté un dispositif ayant quelques analogies, puisqu'il s'agissait d'appréhender des innovations dans les services publics à partir notamment, sur chaque cas d'innovation retenu, d'un séminaire regroupant des personnes impliquées dans l'action et des enquêteurs (voir Corcuff, Camus et Lafaye, 1993), mais là sans le poids des postulats de la sociologie tourainienne de l'action<sup>4</sup>.

## L'évaluation des politiques publiques au Commissariat Général du Plan (juillet 1992-février 1994)

On va s'arrêter ici sur l'exercice des fonctions de conseiller scientifique du Commissariat Général du Plan, de juillet 1992 à février 1994, en ce qui concerne l'évaluation des politiques publiques. Il s'agissait de «monter», en collaboration avec le Conseil Scientifique de l'Évaluation présidé par Jean Leca (professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris), un appel d'offres sur le thème «Évaluation des politiques publiques : concepts, méthodes et pratiques», qui a été publié le 15 février 1993<sup>5</sup>. Cette expérience a déjà débouché sur une réflexion quant à l'évaluation des politiques publiques, traversant une pluralité de dimensions : sociologiques, méthodologiques, épistémologiques et de philosophie politique (Corcuff, 1993). Mais pourquoi intégrer cette expérience dans le rapport entre sociologie et engagement ? Justement parce que l'évaluation des politiques publiques constitue un domaine qui implique un croisement entre des outils issus des sciences sociales et ce qui relève de l'action politique. Une analyse des pratiques d'évaluation comme des problèmes et des débats qu'elles soulèvent met bien en évidence que des tensions et des articulations entre connaissance scientifique et activité publique travaillent fortement cet espace d'investigations, indissolublement cognitif et normatif<sup>6</sup>. Les modalités mêmes d'élaboration de l'appel d'offres étaient

significatives de ce point de vue, puisqu'elles reposaient sur une consultation préalable d'acteurs d'administrations centrales de différents ministères comme de chercheurs.

Ce champ peut nous conduire à approfondir des questions de sciences sociales. Sur le plan théorique, parce qu'il s'agit justement d'évaluation, il nous pousse à affiner nos outils d'analyse, afin de mieux saisir la pluralité des ordres de valeurs, des rationalités, des légitimités et des logiques d'action auxquels ont recours les acteurs dans nos sociétés. Sur le plan méthodologique, il nous oriente vers une plus grande rigueur quant aux usages du raisonnement comparatif (de la comparaison entre sites différents d'une même évaluation à des comparaisons internationales entre résultats d'évaluation ou entre dispositifs d'évaluation), afin d'éviter les écueils d'un comparatisme mal maîtrisé. Sur le plan épistémologique, il montre tout particulièrement que les outils de sciences sociales, en tant qu'outils d'évaluation de processus sociaux, d'institutions, de représentations ou d'actions, revêtent une double dimension *technique* (instruments de mesure) et *morale* (impliquant des systèmes de valeurs), appelant une reformulation des relations entre le scientifique et l'axiologique. Sur le plan des rapports entre sciences sociales et philosophie politique, il introduit à la question suivante : *quid* aujourd'hui du pari des Lumières faisant de l'usage public de la raison (dont participe la connaissance scientifique) un levier pour améliorer ou transformer la condition humaine ?

La communauté scientifique s'est pourtant peu saisie de ces questions, et la visée qui était celle de l'appel d'offres de mobiliser des équipes de pointe mais extérieures au champ habituel de l'évaluation a eu peu d'échos. L'importance de la division hié-

<sup>4</sup> On trouvera une comparaison entre la méthode de «l'intervention sociologique» et le dispositif sur l'innovation dans les services publics, tant dans ses aspects méthodologiques que théoriques, dans Philippe Corcuff, Agnès Camus et Claudette Lafaye (1993 : 35-44).

<sup>5</sup> Voir le texte de l'appel d'offres, ainsi que les premiers éléments de bilan tant sur les réponses reçues que sur les projets retenus, dans CSE (1994 : 113-127).

<sup>6</sup> Sur ce point, voir Jean Leca (1993).

chique entre «recherche fondamentale» et «recherche appliquée», dans la logique des carrières, de la reconnaissance par les pairs comme de l'image de soi des chercheurs, a sans doute joué un grand rôle. Cependant, ce secteur aurait pu voir converger l'utilité pour les acteurs d'une meilleure connaissance des politiques publiques, dans la perspective de leur amélioration ou même de l'invention d'un nouveau type de politiques publiques prenant à bras le corps la question de la complexité des processus sociaux, et des avancées empiriques, théoriques, méthodologiques et épistémologiques pour les sciences sociales. Dans la dernière décennie, des recherches sur le Poste de Contrôle Centralisé de la ligne A du RER située en région parisienne, coordonnées par Isaac Joseph, ont, par exemple, montré combien des problématiques de haut niveau quant à la sociologie de l'action pouvaient être fécondées et féconder des investigations très «appliquées» (voir Theureau et Filippi, 1994, et Joseph, 1994), alors que des recherches plus routinières peuvent, à l'inverse, afficher leur caractère «fondamental» et leur mépris de toute «application». Mais, on doit remarquer aussi que la masse des travaux d'évaluation en France ne va pas non plus très loin scientifiquement. La plupart des productions collent trop fermement aux catégories et aux impératifs pratiques des commanditaires, et n'ont pas conquis le minimum d'autonomie problématique nécessaire à une recherche digne de ce nom.

Cette expérience m'a mené à un autre constat : les dispositifs publics de la recherche contractuelle sont loin de participer, en l'état, à la fabrication d'une intelligence collective - pluraliste et contradictoire, à travers une diversité de formes et de sources d'expertise, donc apte à alimenter les controverses entre groupes sociaux et entre citoyens - de la société sur elle-même. La vue de piles de rapports posés en vrac dans les couloirs du Plan et qui, de temps en temps, partaient au pilon, donnait quelque peu le vertige. La difficulté à trouver les traces, au sein de l'institution, des recherches antérieures qu'elle avait financées sur tel ou tel sujet sur lequel était lancée une nouvelle recherche déconcertait. Ces multiples recherches financées par l'argent public, et qui auraient pu avoir quelque utilité pour la société, intéressaient finale-

ment peu de monde en dehors de quelques hauts fonctionnaires nourris de sciences sociales. Elles restaient le plus souvent presque invisibles, et, quant elles suscitaient quelque intérêt, cela engageait moins souvent leur contenu proprement cognitif que leur transformation en ressources dans des rivalités entre hauts fonctionnaires et institutions publiques. Il manque vraisemblablement une catégorie d'agent public, des *traducteurs* en quelque sorte, qui pourraient travailler de manière plus systématique à l'appropriabilité des méthodes et des résultats des sciences sociales. Cela pourrait ainsi ouvrir de nouveaux débouchés à des titulaires de DEA ou même à des docteurs sans emploi universitaire ou de recherche. Ces faiblesses dans les usages des recherches contractuelles pourront certes rassurer ceux qui redoutent leur utilisation par les élites technocratiques afin de rendre plus efficace leur gestion conservatrice de l'ordre social tel qu'il est ; utilisation donc plus marginale que l'on ne croit (contrairement aux maximes gauchistes soixanthuitardes du type «sociologue = flic»), en-dehors toutefois de la masse des travaux économiques aux usages souvent légitimants pour les choix des gouvernants. Mais ceux qui voudraient travailler à un usage plus démocratique des produits de la recherche en sciences sociales, par les syndicats, les associations, les partis et plus largement les citoyens intéressés, resteront insatisfaits.

Une telle expérience a nourri une vision plus équilibrée des relations entre l'autonomie de la recherche en sciences sociales et ce que l'on appelle de manière globale «la demande sociale». Cela m'a conduit à déplacer certaines orientations tirées de la sociologie de Pierre Bourdieu. On peut ainsi considérer comme trop unilatérales certaines formulations de ce dernier en vue de la défense d'une plus grande autonomie du champ des sciences sociales par rapport aux autres champs sociaux, par exemple quand il dit dans sa leçon inaugurale au Collège de France : «*Les demandes sociales sont toujours assorties de pressions, d'injonctions ou de séductions et le plus grand service que l'on puisse rendre à la sociologie, c'est peut-être de ne rien lui demander*» (Bourdieu, 1982 : 22). Car, s'il est important de maintenir la possibilité de recherches qui n'ont à voir

avec aucune «demande sociale», la distance à ce type de demandes ne constitue pas une garantie infaillible de qualité et des réponses à des demandes de ce genre ne mènent pas inéluctablement à la médiocrité scientifique. D'ailleurs, des logiques intérieures au champ des sciences sociales, conduisant à l'hyperspécialisation, aux rivalités d'«écoles» ou à la rigidification des frontières disciplinaires, peuvent freiner le développement de la recherche, alors que des questions venues de l'extérieur peuvent faire surgir de nouveaux problèmes et contribuer à associer dans un même cadre ce qui était éclaté auparavant dans des espaces disciplinaires différents. En ce sens, un dynamisme de la recherche en sciences sociales procéderait davantage d'un équilibre entre autonomie intérieure et questions extérieures que d'un combat exclusif de l'intérieur contre l'extérieur, dans un processus d'autonomisation croissante censé être intrinsèquement bénéfique. On se doit d'être conscient que tant une trop grande porosité vis-à-vis de la construction administrative de «la demande sociale» ou de la formulation médiatique des problèmes qu'un trop grand enfermement sur l'académisme, avec ses jeux proprement institutionnels et les routinisations intellectuelles qu'ils favorisent souvent, ont des inconvénients. Il faut peut-être savoir jouer des avantages de l'intérieur contre les inconvénients de l'extérieur, mais aussi des avantages de l'extérieur contre les inconvénients de l'intérieur, dans un équilibre instable mais susceptible de mettre davantage en tension la nécessité de la rigueur et les impératifs de l'imagination, en congruence avec la double perspective tracée par l'ouvrage classique de C. Whright Mills sur *L'imagination sociologique* (1977).

La démarche réflexive, dans le cas de cette expérience, permet de rééquilibrer quelque peu ce que l'on pouvait tirer de l'expérience précédente : d'une part, ce qui vient des secteurs les plus «appliqués» et les plus hétéronomes de l'activité scientifique (comme l'évaluation) génèrent des matériaux empiriques comme des problèmes méthodologiques, théoriques et épistémologiques susceptibles de stimuler la connaissance sociologique, et, d'autre part, les secteurs les plus «fondamentaux» et les plus autonomes peuvent abriter des processus sociaux et

cognitifs favorisant les routines et la paresse intellectuelle. Mais les deux expériences convergent quant à l'importance de dispositifs de traduction entre chercheurs et citoyens. Toutefois, dans ce dernier cas de l'évaluation, un retour réflexif pointe le risque de monopolisation des ressources intellectuelles produites dans le cadre de la recherche contractuelle publique par certains secteurs de la haute fonction publique ; la pluralisation des sources d'expertise comme la promotion de modes d'élaboration et d'appropriation plus démocratiques des savoirs constituant des parades envisageables face à ce danger.

## La création du Club Merleau-Ponty et les grèves de novembre-décembre 1995

La création en février 1995 du *Club de réflexions sociales et politiques Maurice Merleau-Ponty*, en permettant l'intervention de chercheurs en sciences sociales et de philosophes dans l'espace public sur une base associative autonome, tentait de répondre à certains problèmes perçus lors des expériences précédentes (instrumentalisation politique des résultats de la recherche, leur monopolisation technocratique, la faiblesse des dispositifs de traduction entre les milieux intellectuels et les débats de la cité, notamment). Par ailleurs, elle a fait apparaître d'autres aspects des relations entre la sociologie et l'engagement. Quel en était le dispositif ? Un bureau, réunissant des jeunes de moins de quarante ans (quelques fonctionnaires critiques en début de carrière et une majorité d'universitaires-chercheurs-doctorants), appuyé par un comité de parrainage de praticiens du travail intellectuel plus confirmés<sup>7</sup> et par un conseil d'administration associant des cher-

<sup>7</sup>Composé de : Alain Accardo, Gérard Althabe, Jean-Loup Amselle, Paul Bacot, Alban Bensa, Daniel Bensaid, Luc Boltanski, Anni Borzeix, Pierre Bourdieu, Alain Caillé, Michel Callon, Robert Castel, Aaron Cicourel, Michel Conan, Bernard Conein, Pierre Cours-Salies, Régis Debray, Christophe Dejours, Alain Desrosières, Renato Di Ruzza, Michel Dobry, Nicolas Dodier, François Dubet, Jean-Louis Fabiani, Olivier Favereau, Jean-Paul Fitoussi, Daniel Gaxie, Nathalie Heinich, Jacques Ion, Isaac Joseph, Bernard Lacroix, Paul Ladrière, Jacques Lagroye, Bruno Latour, Jean Leca, Jean-Louis Marie, Margaret Maruani, Gérard Mauger, Chantal Mouffe, René Mouriaux, Gérard Noiriel, Michel Pialoux, Bernard Pudal, Marc Richir, Michèle Riot-Sarcey, Robert Salais, François de Singly, Pierre-André Taguieff, Laurent Thévenot, Philippe Urfalino, Jean-Marie Vincent et Patrick Weil.

cheurs, des syndicalistes, des militants associatifs et politiques, des praticiens de l'action publique et des journalistes. Au départ, des groupes de travail co-animés par un chercheur et un praticien ont été constitués (sur les services publics, animé par une sociologue - Claudette Lafaye - et une dirigeante du syndicat SUD PTT - Francine Bavay -, sur le journalisme, animé par une doctorante en science politique - Ségolène Frisque - et un journaliste du *Monde* - Thomas Ferenczi -, etc.). Les «préoccupations communes» de ses membres étaient résumées ainsi dans son «Manifeste» : «*l'inscription dans une perspective de transformation sociale, un intérêt pour les débats qui ont comme enjeu la redéfinition de la gauche, quelques interrogations radicales quant aux gonds d'une pensée politique à réinventer et un attachement tant à la rigueur du travail intellectuel qu'à une visée d'intercompréhension dans la discussion*» (repris dans Club Merleau-Ponty, 1997 : 298). Une part du travail consistait en la critique des idées reçues (telles que «On n'a rien sans rien», «La défense des acquis sociaux se fait au détriment des exclus», «On ne peut rien contre la fatalité des faits» ou «La flexibilité est le garant du progrès social»), néo-libérales, pour la droite, et sociales-libérales, pour la gauche, si prégnantes parmi les «élites», en prenant notamment appui sur des raisonnements comme sur des résultats issus des sciences sociales. Cela a débouché sur la sortie, en septembre 1997, du livre *La pensée confisquée - Quinze idées reçues qui bloquent le débat public*.

Pris par le cours des événements, le Club a été entraîné à une plus grande présence dans les luttes sociales comme dans les médias que nous ne l'avions prévue au départ. Nous avons ainsi rencontré les mouvements sociaux de novembre-décembre 1995. Ceux-ci rejoignaient nos orientations critiques vis-à-vis du libéralisme économique, et nous venions d'ailleurs, quelques semaines auparavant, de lancer un groupe de travail sur les services publics. Dans cette ligne d'action, nous avons participé à la diffusion de la pétition de soutien aux grévistes et à la controverse avec la pétition, lancée antérieurement à l'initiative de la revue *Esprit* et de la Fondation Saint-Simon, prenant la défense de Nicole Notat et apportant son appui au plan Juppé sur la sécurité

sociale (voir Duval et al., 1998). La Fondation Saint-Simon et *Esprit* avaient d'ailleurs contribué, dans les années 1980, à la conversion de la gauche gouvernante à la fatalité sociale-libérale et à l'atonie critique des «intellectuels de gauche». Moi-même, pendant une partie du mouvement, j'étais gréviste à l'Institut d'Études Politiques de Lyon comme la majorité de mes étudiants. Sur la fin du mouvement, nous avons été à l'initiative d'amorces d'enquêtes dans des manifestations et dans des Assemblées Générales de grévistes au sein de quelques villes, en tentant de faire converger une démarche militante et une connaissance sociologique. Dans le cadre de l'enquête lyonnaise<sup>8</sup>, la démarche voulait éviter les réponses rapides sur «le sens du mouvement»<sup>9</sup>, pour se nourrir d'une posture à la fois compréhensive et constructiviste, attentive à la pluralité des sens en jeu et aux différentes figures nouant du particulier et du général, de l'intime et du collectif. Le traitement sociologique des entretiens réalisés dans des manifestations par des étudiants, des doctorants et des universitaires grévistes à Lyon n'a pu être mené à bout, du fait notamment de la fragilité des investissements bénévoles dans un travail long dépourvu de financements. Mais ces matériaux ont alimenté ma participation à l'écriture du scénario d'un film de fiction de Dominique Cabrera<sup>10</sup> se situant pendant les grèves de 1995 à la SNCF ; le tournage (automne-hiver 1998) associant d'ailleurs des acteurs professionnels et des syndicalistes cheminots<sup>11</sup>. Le club Merleau-Ponty a cessé ses activités courant 1998, s'échouant notamment sur deux écueils : principalement des dissensions politiques entre des soutiens à

<sup>8</sup> Animée avec Denis Barbet, dans le cadre du CERIEP.

<sup>9</sup> Ce qui nous distinguait de la théorie tourainienne des mouvements sociaux, et en particulier de la philosophie évolutionniste de l'histoire aux accents prophétiques la nourrissant (voir Touraine, 1978, et pour des critiques Camus, Corcuff et Lafaye, 1993).

<sup>10</sup> J'ai co-écrit le scénario avec la réalisatrice, Dominique Cabrera.

<sup>11</sup> Le film, en sa version longue (1h40) intitulée *Nadia et les hippopotames*, a été retenu dans la sélection officielle de la 52<sup>e</sup> édition du Festival International du Film de Cannes (12-23 mai 1999), section «Un certain regard», et est sorti en salles le 22 mars 2000; sa version courte (1h), sous le titre *Retiens la nuit*, est passé sur Arte, dans la collection «Gauche/Droite», le 4 mars 2000.

l'expérience gouvernementale engagée par «la gauche plurielle» sous la houlette de Lionel Jospin et des tenants (dont j'étais) d'une «gauche de gauche» continuant à mettre en cause le caractère «social-libéral» de la politique menée et s'impliquant dans «les nouveaux mouvements sociaux», mais aussi des tensions plus récurrentes entre chercheurs et praticiens.

Cette nouvelle expérience permet d'apporter des précisions et des déplacements quant à l'engagement du sociologue, et en particulier : 1°) si des idées reçues participant à la conservation du monde social tel qu'il est apparaissent plutôt bien adaptées à des univers mentaux étroits tendant à réduire l'univers des possibles à ce qui existe à un temps *t*, alors envisager un *tout autrement*, un horizon social et politique radical, bref une intuition *utopique*, peut constituer un appui pour la critique de l'existant et contribuer même à ouvrir l'espace mental de l'enquête sociologique ; 2°) la tension-articulation avec des praticiens, malgré ses fragilités et ses réversibilités, constitue un dispositif favorisant un équilibre entre «intérieur» et «extérieur» dans le travail intellectuel; ainsi, par exemple, l'enquête sociologique peut être nourrie au départ d'impulsions militantes, puis être réinjectée dans un autre type de recherche comme l'écriture du scénario d'un film de fiction ; on a alors un lien plus dialectique et dynamique entre ces différents pôles (militantisme/sociologie/cinéma), sans nier leur autonomie respective ; 3°) la question de l'engagement du sociologue est tributaire de la conjoncture socio-politique ; et 4°) la tendance à la personnalisation médiatique, à laquelle il est difficile d'échapper dès que l'on a décidé de publiciser son action, est à la fois un obstacle et un atout dans une activité intellectuelle collective en lien avec des mouvements sociaux : a) elle contribue à effacer le travail collectif au profit justement d'une personne et introduit alors des tensions au sein du collectif ; b) elle peut participer à donner une légitimité et une dignité plus grande à des actions collectives, du fait de la place prise par l'expertise, et plus largement le capital culturel, dans le débat public de nos sociétés contemporaines ; c) à l'inverse, elle peut donner un trop grand poids aux porte-parole intellectuels médiatisés, dont le capital de notoriété

public s'enrichit, par rapport aux acteurs des mouvements sociaux concernés et risque, alors, de déposer pour une part ces derniers de leur parole<sup>12</sup> ; et d) elle pousse le sociologue médiatisé à déborder son champ strict de compétence. Ce dernier point peut d'ailleurs être lu tout à la fois négativement - de quel droit parle-t-il publiquement de choses sur lesquels il n'a pas plus de compétence qu'un citoyen ordinaire ? - et positivement - le travail intellectuel contribue aussi à sédimenter des capacités plus généralistes de critique d'idées reçues ou de renouvellement des interrogations, même sur des champs que le sociologue ne connaît pas précisément d'un point de vue technique.

La démarche réflexive, face à cette troisième expérience, débouche sur quelques pistes complémentaires : tout d'abord, elle vient enrichir la position d'équilibre entre distanciation objectivante et engagement, entre autonomie scientifique et hétéronomie; ensuite, elle a ouvert une voie expérimentale quant à la collaboration des chercheurs et des praticiens dans la perspective de la constitution d'une expertise alternative à celle des «sommets de l'État», en révélant toutefois des faiblesses et des difficultés quant à la durée d'une telle expérience ; et enfin, la place des médias y apparaît plus ambivalente (sous un angle négatif, avec la dépossession portée par la personnalisation, mais également sous un angle positif, avec des effets de visibilisation de formes collectives et de contre-expertises dans l'espace public).

## Syndicalisme SUD et mouvements sociaux dans l'après-1995 à Lyon

Le dernier type d'engagement abordé ici concerne une participation plus directe au syndicalisme et à des mouvements sociaux. Il s'inscrit tout à la fois dans une continuité avec l'expérience du club Merleau-Ponty (la critique du libéralisme économique et les rapports avec les mouvements sociaux) et dans une discontinuité avec elle, car les mouve-

<sup>12</sup> La contradiction entre les points b) et c) rejoint, d'une certaine façon, une hypothèse de Pierre Bourdieu : «Il faut toujours risquer l'aliénation politique pour échapper à l'aliénation politique» (Bourdieu, 1984 : 49).

ments sociaux de l'après-1995, puis le retour de la gauche au gouvernement ont créé les conditions d'une radicalisation de la critique politique dans une portion des milieux intellectuels, dont le texte signé par Pierre Bourdieu et les membres de l'association «Raisons d'Agir» dans *Le Monde* du 8 avril 1998 et intitulé «Pour une gauche de gauche», constitue le signe le plus visible. Après novembre-décembre 1995, je me suis ainsi engagé dans un processus collectif de construction dans la région lyonnaise du syndicat SUD Éducation<sup>13</sup>. Les (jeunes et fragiles dans leur existence) sections syndicales de l'Université de Lyon 2 (dont la section de l'Institut d'Études Politiques à laquelle j'appartiens) ont ainsi, comme spécificité, de chercher à réunir de manière expérimentale enseignants, doctorants, étudiants et personnels non enseignants (voir Corcuff et Sanier, 2000). Une part de cette action syndicale, parce qu'elle porte sur les conditions d'existence de la double activité d'enseignement et de recherche, a une connexion plus directe avec la profession de sociologue. Quant à la logique intercatégorielle (principalement entre enseignants-chercheurs et étudiants, les rapports avec des personnels non enseignants étant restés marginaux) sous-tendant la structuration syndicale expérimentée, elle s'est révélée en pratique pas toujours simple - du fait des tensions, des préventions réciproques ou des séparations, voire des hiérarchies, installées dans les têtes -, mais tout à fait possible. Pour avancer, elle peut prendre appui sur une connaissance historique et sociologique antérieure du traitement syndical du corporatif (voir Corcuff, 1991-b), tout en offrant au militant-sociologue de nouveaux matériaux pour approfondir l'analyse.

Mais le réseau des syndicats SUD, tel qu'il s'est constitué dans la région lyonnaise (surtout dans des services publics), a vocation à intervenir aussi à l'extérieur des univers professionnels, sur des terrains comme le chômage ou l'immigration (à Lyon particulièrement autour de «la double peine» et des grèves de la faim qu'elle suscite<sup>14</sup>). On ne s'arrêtera ici que sur la participation au mouvement des chômeurs à Lyon durant le mois de janvier 1998 : occupations de lieux publics (dont l'Institut d'Études Politiques, deux jours et deux nuits), assemblées générales, collectes

ou manifestations. Cette expérience a tout d'abord confirmé une certaine pertinence des analyses constructivistes des groupes sociaux, mais en mettant l'accent sur la dimension très quotidienne de la construction et de la dé-construction d'intérêts communs, et donc leur fragilité, tout particulièrement quand les univers sociaux et mentaux ont une grande hétérogénéité, comme dans le cas des différences entre le pôle des syndicalistes salariés et le pôle des chômeurs étant ou ayant été SDF. Cette sensibilité sociologique aux tensions et aux difficultés rencontrées par le travail militant visant à les surmonter se distingue d'une posture politique plus traditionnelle tendant à présenter les intérêts des groupes mobilisés comme a priori homogènes. Cette lecture homogénéisatrice de la réalité sociale, fréquemment à l'œuvre dans les discours des porte-parole, constitue d'ailleurs une modalité discursive de la construction des groupes et de leur mobilisation. Mais on a aussi touché du doigt les limites des outils d'analyse aujourd'hui disponibles en sciences sociales pour penser certains moments de tension extrême où l'appartenance à une commune humanité semblait vaciller. J'ai trouvé, dans ce cas, davantage de ressources conceptuelles chez un philosophe comme Jacques Rancière (1995). Dans ce qu'il appelle «la mésentente», ce qui apparaît en jeu dans la réactivation d'une exigence égalitaire au cœur de l'espace public, c'est «*de savoir si les sujets qui se font compter dans l'interlocution «sont» ou*

<sup>13</sup> Le syndicat SUD (Solidaires Unitaires et Démocratiques) est tout d'abord né dans les Postes et Télécommunications (SUD PTT) en décembre 1988, suite à une exclusion de la CFDT, et a ensuite essaimé dans de nombreux secteurs après les grèves de l'hiver 1995 (SUD Rail, SUD Éducation, etc.). Les SUD participent, dans le domaine syndical, aux «nouveaux mouvements sociaux», radicaux et pragmatiques, qui se sont développés en France dans les années 1990; pour un panorama de ces mouvements, voir Lilian Mathieu (1999) et Isabelle Sommier (2001).

<sup>14</sup> Les «double peine» sont des délinquants de nationalité étrangère qui, après avoir effectué leur peine de prison en France (peine dite «principale»), sont expulsés dans leur pays d'origine (peine dite «complémentaire»). Le cinéaste Bertrand Tavernier a contribué à visibiliser ce problème par son film documentaire *Histoires de vies brisées - Les «double peine»* à Lyon, sorti en salles en novembre 2001 et retraçant les grèves de la faim lyonnaises; voir aussi les précisions de Lilian Mathieu (2001).

«ne sont pas», s'ils parlent ou s'ils font du bruit. La querelle (...) porte sur la considération des être parlants comme tels» (ibid. : 79). Dans les moments difficiles du mouvement des chômeurs, les catégories routinisées du militant syndical pouvaient, par exemple, achopper sur le comportement autiste et/ou violent de ceux qui avaient été meurtris par la vie, et n'entendre alors plus que du «bruit» au lieu d'une parole humaine, et en arriver à douter de l'existence d'un monde commun<sup>15</sup>.

Enfin, en dehors d'un appel public de soutien au mouvement lancé à l'initiative de la cinéaste Dominique Cabrera, nous nous sommes surtout manifestés en tant que militants et peu comme «intellectuels extérieurs» (à la différence de novembre-décembre 1995). Pendant le mouvement, nous faisons les tours de garde, le balayage, nous avons accès à la parole, etc., comme les autres, et non comme des «intellectuels» dotés d'un statut à part. On fait surgir ici une autre tension propre à l'intervention des sociologues dans une cité aux référents démocratiques comme la nôtre : la tension entre une logique technique de compétence (pour laquelle l'accès à la parole peut être justement indexé sur le degré de compétence) et une logique démocratique d'égal accès de chaque citoyen à la parole. Si l'on met en rapport la modalité principale de notre implication dans ce mouvement avec l'attitude pour la moins frileuse des milieux universitaires, à Lyon et ailleurs - qui semblent avoir préféré les microscopiques jeux et enjeux internes aux univers académiques à l'engagement avec ces «exclus» à propos desquels sont déversés pourtant depuis plusieurs années tant de considérations savantes, souvent sous des airs compassés -, on ne peut qu'être dubitatif et réservé quant aux perspectives d'un regroupement exclusif des intellectuels en tant qu'intellectuels. Je pense tout particulièrement aux tentations de réactivation de la perspective d'un *parti des intellectuels* par l'association «Raisons d'Agir» (initiée notamment par Pierre Bourdieu) sous la plume de Gérard Mauger (1998). On peut préférer maintenir une tension scientifiquement et éthiquement productive entre l'activité intellectuelle, avec sa nécessaire autonomie de problématisation, et des insertions militantes plurielles, non directement

associées au statut d'intellectuel (voir Bensaïd et Corcuff, 1998-b). Un des défis actuels posés aux sociologues est d'assumer plus clairement, tant sur le plan de la théorie sociologique (voir Corcuff, 1999-b) qu'en ce qui concerne leur façon pratique de considérer la diversité de leurs propres attaches au monde, le caractère composite et non nécessairement intégré des identités individuelles.

La démarche réflexive, dans ce dernier cas, consolide la thèse selon laquelle une insertion militante du chercheur ne constitue pas qu'un «obstacle» à la connaissance sociologique (sous la forme d'évidences non interrogées circulant dans les milieux militants), mais aussi un point d'appui cognitif, tant dans les matériaux empiriques ouverts à l'investigation que dans les problèmes théoriques générés par l'expérience ; une telle mise en valeur sociologique de l'engagement militant supposant bien sûr le détour par une réflexivité sociologique. Mais, en même temps, cette implication a davantage révélé que les autres les parties de notre être individuel et de notre action qui échappent à une simple identification comme «sociologue». Là aussi, cela peut avoir des effets proprement cognitifs : tout d'abord, en permettant de mieux éviter les pièges intellectualistes menaçant la connaissance du monde social, mais également en rendant plus sensible, dans la construction des objets sociologiques, à la pluralité identitaire des acteurs. Mais ce décentrement par rapport à l'*homo academicus* qui est en nous fait surtout apparaître des questions non directement cognitives renvoyant au moins à deux aspects liés<sup>16</sup> : 1°) les effets que l'on pourrait presque qualifier de «thérapeutiques» de nos participations civiques diverses par rapport aux effets pathologiques de logiques d'investissement trop intellectualo-centrées et d'un enfermement excessif au sein du monde universitaire, et 2°) cet apport de nos insertions militantes vis-à-vis d'un certain «équilibre» personnel appelle une certaine réciprocité vis-à-vis des militants côtoyés, et donc une déontologie parti-

<sup>15</sup> Voir quelques pistes dans Christophe Aguiton et Philippe Corcuff (1999).

<sup>16</sup> Pour plus de développements, voir Philippe Corcuff et Max Sanier (2000) ainsi qu'Hélène Pernot (2002).

culière (des transferts de connaissance via un travail de traduction, mais aussi des précautions éthiques quant aux risques portés par une instrumentalisation unilatérale de l'implication sociale du chercheur au profit des logiques universitaires, qu'elles soient intellectuelles et/ou institutionnelles).

## Quelques enseignements épistémologiques synthétiques

On a essayé, ailleurs, de développer des considérations épistémologiques et éthiques notamment nourries des expériences qui viennent d'être présentées (voir Bensaïd et Corcuff, 1998-a ; Corcuff, 1999-a, 2000-b et 2002). Mais ces réflexions sont liées également à des pratiques d'enquête plus classiques en sociologie, sur les terrains du syndicalisme et de l'action publique, à des investigations théoriques sur les rapports entre critique sociale et normativité (Corcuff et Lafaye, 1996 ; Corcuff, 2000-a), aux développements de la sociologie des régimes d'action initiée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot<sup>17</sup>, ainsi qu'à des confrontations avec les philosophies de Ludwig Wittgenstein et de Maurice Merleau-Ponty comme avec les thèses épistémologiques d'Anthony Giddens et de Jean-Claude Passeron. On peut résumer ainsi ces propositions, qui donnent une place importante à la réflexivité dans la constitution d'une rigueur propre aux sciences sociales comme dans l'émergence d'une double éthique scientifique et militante :

1°) Les rapports entre connaissances savantes et connaissances ordinaires du monde social doivent être envisagés de manière non exclusive, tout à la fois dans leurs continuités, dans leurs discontinuités et dans leurs interrelations, ce qui suppose de refuser la polarisation entre l'affirmation d'une «rupture épistémologique» séparant les sociologies professionnelles et les quasi-sociologies des acteurs et la tentation ethnométhodologique d'une indistinction entre ces deux ordres de savoirs (voir Corcuff, 1991-c et 2002 ; Pernot, 2002). Cette position plus nuancée semble aujourd'hui de plus en plus partagée, même si ce n'est pas toujours explicitement, au sein des sciences sociales en France.

2°) Si l'on suit Maurice Merleau-Ponty (1945), avant même la conscience réfléchissante et l'intellectuali-

sation, il y aurait un rapport corporel au monde, une présence au monde marquée par la présence préalable du monde. *Je* serais alors d'abord engagé *par* le monde, avant de m'engager consciemment *dans* le monde. La liberté ne consisterait pas «à se retrancher de toutes les inhérences terrestres, mais à les dépasser en les acceptant» (Merleau-Ponty, 1996 : 44). Le non-engagement serait donc illusoire, et le chercheur ou l'universitaire qui voudrait s'isoler dans son laboratoire ou son université participerait *quand même* au cours du monde et aurait, malgré ses intentions explicites, une responsabilité par rapport à lui. De cette façon décalée de poser le problème de l'engagement, on peut en tirer que l'on est jamais complètement «dégagé», malgré notre volonté de neutralité ou nos hésitations, et qu'on n'est jamais seulement «engagé» de manière consciente et volontaire. Dans cette perspective, nos insertions sociales (dont les insertions militantes) se révèlent être tout à la fois des points d'appui *et* des obstacles pour notre travail scientifique, vu alors, à la manière de Norbert Elias (1993), comme une dialectique de l'engagement et de la distanciation, de la compréhension et de l'objectivation, alimentant une logique de *distanciation compréhensive* (Corcuff, 2002). Il serait réducteur de n'envisager que négativement les effets du militantisme sur l'activité scientifique. La tension et les contradictions entre une logique de rigueur de la recherche et les impératifs de l'action militante, nourrissant une double *inquiétude éthique* (dans les deux sens : vis-à-vis des effets négatifs du militantisme sur la démarche de recherche comme des conséquences perturbatrices des logiques de la recherche sur l'action militante), peuvent aussi contribuer au mouvement de la recherche comme à celui de l'action.

3°) Il apparaît souhaitable que la consolidation de dispositifs préservant l'autonomie du travail scientifique ait comme compléments, voire comme garde-

<sup>17</sup> Pour des vues synthétiques de la sociologie d'inspiration «post-bourdiesienne» initiée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot, voir notamment Luc Boltanski (1990) et Laurent Thévenot (1998) ; les rapports d'une telle sociologie pragmatique avec les dimensions politiques de l'action sont notamment discutés dans le séminaire de recherche intitulé «Politiques du proche», animé par Laurent Thévenot à l'Institut International de Paris La Défense et à l'EHESS, à partir de janvier 1998.

fous vis-à-vis justement des excès de l'autonomie, l'existence de possibilités d'interrogation des sciences sociales par une variété d'acteurs «extérieurs» (mouvements sociaux, institutions publiques, groupes de citoyens, etc.) et même la constitution de groupes mixtes de recherche (sociologues/praticiens). Ainsi les tendances à l'intellectualisme appelées par les modes de vie et de travail intellectuels ne favorisent pas une posture de réflexivité critique vis-à-vis des outils et des catégories auxquels on a recours dans l'enquête sociologique (voir Bourdieu, 1980 et 2001), et il peut être productif scientifiquement qu'elles soient contrebalancées par des regards critiques extérieurs ou des collaborations inédites. Dans cette perspective, les connaissances produites sur l'activité journalistique quotidienne (Accardo et al., 1995) et sur la précarité chez les journalistes (Accardo et al., 1998), dans un travail associant un sociologue (Alain Accardo) et des journalistes (Georges Abou, Gilles Balbastre, Patrick Balbastre, Stéphane Binhas, Christophe Dabitch, Annick Puerto, Dominique Marine, Hélène Roudie et Joëlle Stechel), se sont révélées prometteuses, dans la mesure où les savoirs qui y ont été élaborés apparaissent beaucoup plus riches que nombre d'études classiquement universitaires consacrées au journalisme.

4°) On doit considérer, dans un même mouvement, l'encastrement normatif des énoncés de sciences sociales comme la façon dont ils s'en émancipent partiellement, en acquérant une certaine objectivité scientifique. Notre approche de «la neutralité axiologique» s'en trouve déplacée. On l'envisagera alors comme un horizon régulateur invitant à une réflexivité sociologique sur la part normative de notre travail plutôt que comme la quête illusoire de «la purification» de cette part. Dans ce cadre, c'est une meilleure maîtrise réflexive de l'axiologique dans le sociologique, et non sa négation, qui permettrait de faire progresser la scientificité de nos énoncés.

5°) La connexion du travail sociologique avec un horizon émancipateur radicalement autre, *utopique* - au contact de «la bordure de l'impossible» selon la belle expression de l'historienne Sophie Wahnich (1996 : 38) - apparaît comme une ressource pour élargir les questionnements critiques et plus globa-

lement l'espace mental de l'enquête sociologique. Imaginer l'impossible - ce qui apparaît socialement impossible à un moment donné - constituerait ainsi une voie pour ouvrir ici et maintenant l'espace du pensable et l'espace des possibles, tant du côté des cadres mentaux du sociologue que de son engagement dans les affaires de la cité. Il y aurait une fonction heuristique de l'utopique dans la recherche comme dans l'action.

Certes, les implications militantes génèrent une série d'évidences et de censures que l'enquête scientifique peut avoir besoin d'interroger, voire de mettre en cause, mais la domestication académique du corps des sociologues a ses propres effets pervers, en contribuant notamment à brider «l'imagination sociologique». La voie de la tension, de l'équilibre et de la dynamique entre engagement dans le métier de sociologue et engagements militants, qui est proposée ici, ne constitue alors qu'une des voies possibles pour *faire avec* la complexité de la configuration épistémologique et éthique qui caractérise notre situation de chercheur en sciences sociales. Tout cela ne plaira sans doute pas aux épistémologues aux mains blanches qui aiment bien établir des séparations nettes entre le pur et l'impur, la science et les illusions des acteurs, les jugements de fait et les jugements de valeurs ou la vocation de savant et celle de militant. Ils auraient peut-être intérêt à lire un certain Maurice Merleau-Ponty qui, dans sa philosophie générale comme dans sa philosophie politique, laisse une part, dans les actions humaines, à l'ambiguïté, à l'incertitude, à la fragilité, aux circonstances qui nous échappent, mais sans pour autant abandonner une double visée de vérité et de justice, toujours difficile et jamais définitivement garantie, et prenant donc la forme du *pari*.

Philippe Corcuff  
Philippe.Corcuff@univ-lyon2.fr

## Références

- Accardo A., Abou G., Balbastre G., Marine D. (1995), *Journalistes au quotidien - Outils pour une socio-analyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux, Le Mascaret.
- Accardo A., Abou G., Balbastre G., Balbastre P., Binhas S., Dabitch C., Puerto A., Roudie H. et Stechel J. (1998), *Journalistes précaires*, Bordeaux, Le Mascaret.
- Aguiton C., Corcuff P. (1999), «Mouvements sociaux et politique : entre anciens modèles et enjeux nouveaux», *Mouvements* (Éditions de La Découverte), n°3, mars-avril.
- Bensaïd D., Corcuff P. (1998-a), «Le travail intellectuel au risque de l'engagement», *Agone* (Marseille) : «Neutralité et engagement du savoir», n°18-19.
- Bensaïd D., Corcuff P. (1998-b), «Le diable et le Bourdieu», *Libération*, 21 octobre.
- Boltanski L. (1990), *L'Amour et la Justice comme compétences - Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.
- Bourdieu P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P. (1982), *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P. (1984), «La délégation et le fétichisme politique», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°52-53, juin.
- Bourdieu P. (1996), *Sur la télévision* (suivi de *L'emprise du journalisme*), Paris, Liber-Raisons d'agir.
- Bourdieu P. et l'association *Raisons d'Agir* (1998), «Pour une gauche de gauche», *Le Monde*, 8 avril.
- Bourdieu P. (2001), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.
- Callon M. (1986), «Éléments pour une sociologie de la traduction - La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc», *L'Année sociologique*, n°36.
- Camus A., Corcuff P., Lafaye C. (1993), «Entre le local et le national : des cas d'innovation dans les services publics», *Revue Française des Affaires Sociales*, vol.47, n°3, juillet-septembre.
- Club Merleau-Ponty (1997), *La pensée confisquée - Quinze idées reçues qui bloquent le débat public*, Paris, La Découverte.
- Conseil Scientifique de l'Évaluation (1994), *L'évaluation en développement 1993*, rapport annuel sur l'évolution des pratiques d'évaluation des politiques publiques, Paris, La Documentation Française, mars.
- Corcuff P. (1991-a), *À la recherche d'une refondation de la gauche en France*, rapport final de synthèse, groupe de travail indépendant «Politique et Société», réflexions préparatoires au Projet Socialiste, Paris, Parti socialiste (Secrétariat National au Projet), mars.
- Corcuff P. (1991-b), «Le catégoriel, le professionnel et la classe - Usages contemporains de formes historiques», *Genèses - Sciences sociales et histoire*, n°3, mars.
- Corcuff P. (1991-c), «Éléments d'épistémologie ordinaire du syndicalisme», *Revue Française de Science Politique*, vol.41, n°4, août.
- Corcuff P. (1993), «Un OVNI dans le paysage français? Éléments de réflexion sur l'évaluation des politiques publiques en France», *Politix*, n° 24, 4<sup>e</sup> trimestre.
- Corcuff P. (1995), «Quand le terrain prend la parole...- Éléments de sociologie réflexive», *L'homme et la société*, n°115, janvier-mars.
- Corcuff P. (1999-a), «Le sociologue et les acteurs : épistémologie, éthique et nouvelle forme d'engagement», *L'homme et la société* : «Politiques des sciences sociales», n°131, janvier-mars.
- Corcuff P. (1999-b), «Acteur pluriel contre *habitus*? A propos d'un nouveau champ de recherches et de la possibilité du débat en sciences sociales», *Politix*, n°48, 4<sup>e</sup> trimestre.
- Corcuff P. (2000-a), *Philosophie politique*, Paris, Nathan, coll. «128».
- Corcuff P. (2000-b), «Nouvelles sociologies, anthropologies et éthique de l'émancipation - Pistes programmatiques», *L'homme et la société*, n°136-137, avril-septembre.
- Corcuff P. (2002), «Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995», in B. Lahire (éd.) *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte.
- Corcuff P., Lafaye C. (1996), «Légitimité et théorie critique - Un autre usage du modèle de la justification publique», *Mana* (Université de Caen), n°2, second semestre.
- Corcuff P., Sanier M. (2000), «*Social scientists* et syndicalistes - Éthique du travail intellectuel et nouvelles formes d'engagement dans l'après-décembre 1995», in P. Fritsch (éd.) *Implication et engagement - Hommage à Philippe Lucas*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.»
- Duval J., Gaubert C., Lebaron F., Marchetti D., Pavis F. (1998), *Le «décembre» des intellectuels français*, Paris, Liber-Raisons d'agir.
- Elias N. (1993), *Engagement et distanciation - Contributions à la sociologie de la connaissance* (1<sup>e</sup> éd. : 1983), trad. franç., Paris, Fayard.
- Joseph I. (1994), «Attention distribuée et attention focalisée - Les protocoles de la coopération au PCC de la ligne A du RER», *Sociologie du travail* : «Travail et cognition», n°4.
- Latour B. (1989), *La science en action* (1<sup>e</sup> éd. américaine : 1987), Paris, La Découverte.

# dossier

- Leca J. (1993), «Sur le rôle de la connaissance dans la modernisation de l'État et le statut de l'évaluation», *Revue Française d'Administration Publique*, n°66, avril-juin.
- Mathieu L. (1999), «Les nouvelles formes de la contestation sociale», *Regards sur l'actualité* (La Documentation Française), n°251, mai.
- Mathieu L. (2001), «Double peine : les fondements juridiques d'une discrimination légale», *Mouvements*, n°13, janvier-février.
- Mauger G. (1998), «Ce qui échappe aux procureurs de Pierre Bourdieu», *Le Monde*, 26 juin.
- Mauger G. (1999), «Pour une sociologie de la sociologie - Notes pour une recherche», *L'Homme et la Société*, n°131, janvier-mars.
- Merleau-Ponty M. (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, coll. «TEL».
- Merleau-Ponty M. (1996), *Sens et non-sens* (1<sup>o</sup> éd. : 1948), Paris, Gallimard.
- Mills C. W. (1977), *L'imagination sociologique* (1<sup>o</sup> éd. : 1959), trad. franç., Paris, Maspéro, «Petite Collection Maspéro».
- Parti socialiste (1992), «Un nouvel horizon - Congrès du Projet, 13, 14, 15 décembre 1991», *Le poing et la rose*, n°135, janvier.
- Pernot H. (2002), «Syndicaliste et savant, si loin, si proche - Les militants SUD PTT et leurs rapports aux sciences sociales», dans P. Hamman, J.-M. Méon et B. Verrier (éds.) *Discours savants, discours militants - Mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, coll. «Logiques politiques».
- Rancière J. (1995), *La Méésentente - Politique et Philosophie*, Paris, Galilée.
- Sommier I. (2001), *Les nouveaux mouvements contestataires - À l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, coll. «Dominos».
- Theureau J., Filippi G. (1994), «Cours d'action et conception d'un système d'aide à la coordination - Le cas de la régulation du trafic du RER», *Sociologie du travail : «Travail et cognition»*, n°4.
- Thévenot L. (1998), «Pragmatiques de la connaissance», in A. Borzeix, A. Bouvier et P. Pharo (éds.) *Sociologie et connaissance*, Paris, Éditions du CNRS.
- Touraine A. (1978), *La Voix et le Regard - Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Seuil (Édition Le Livre de Poche, coll. «Biblio-essais»).
- Wahnich S. (1996), «Présence au monde et discipline scientifique, l'engagement comme condition du travail intellectuel», *M : «Un mouvement social politiquement orphelin»*, n°83, mai-juin.